



VALORISER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES AVEC L'APPROCHE DES DROITS (CULTURELS)

Session de 3 jours à Bordeaux, au choix :

Jeudi 6 et vendredi 7 mai 2021 + Vendredi 4 juin 2021
ou
Lundi 14 et mardi 15 juin 2021 + Lundi 5 juillet 2021

L'objectif de la formation est :

- d'incorporer les droits culturels à ses pratiques,
- d'interroger ses projets en prenant appui sur les apports des droits culturels des personnes, pour mieux s'adapter à la législation en vigueur (Loi NOTRe art.103., Loi LCAP art.3).

TARIFS

3 jours (21 heures) 800 €* net par participant

Effectif limité à minimum 6 personnes , maximum 10.

* Prise en charge possible par les OPCO

* N'hésitez pas à nous contacter

Les droits culturels sont dans la loi. Nous vous proposons de les approcher en partant de vos pratiques, de votre quotidien.

Chacun prend le temps d'exposer la thématique qu'il a choisie, mentionne ses interrogations personnelles. Au cours des échanges les formateurs vont introduire progressivement les clés des droits culturels à partir des textes de référence.

Le module reprend la démarche déployée avec les 65 personnes volontaires pour [l'étude « Droits culturels » en Nouvelle-Aquitaine](#)

La formation est fondée sur la conviction humaniste que « Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité ». Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, art. 22.

Pour les droits culturels, il y a « culture » dès qu'une personne « exprime son humanité » aux autres, avec son mode de vie.

Pour les droits culturels, vitalité artistique et reconnaissance de la culture des personnes sont au cœur de la responsabilité politique en matière culturelle.

INTERVENANTS

Aline Rossard
Jean-Michel Lucas

CONTACT

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

33 rue Saint Denis - 86000 POITIERS

Aline Rossard

chargée de mission « Droits culturels des personnes »

05 49 88 90 68 / 06 84 13 15 16

arossard@liguenouvelleaquitaine.org